



# Un été à Franconville



du 5 juillet  
au 7 août

## GRAND ANGLE



RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Une bonne gestion des finances de la commune

## Juillet / Août

## 3. MOT DU MAIRE

## 4. RÉTRO EN IMAGES

## GRAND ANGLE

8. Rapport de la Chambre régionale des comptes  
Une bonne gestion des finances de la commune



## ACTUS

12. "Un été à Franconville" sous le signe de la Nature

## 15. POINT TRAVAUX

## ACTUS

18. Effectuer les bonnes démarches pour vos travaux  
20. Permis de louer, mode d'emploi  
21. Jumelage, une délégation Franconilloise à Mława



## SPORT

22. Journée mondiale du jeu d'échecs, des initiatives à tous les niveaux  
24. L'association du Cercle des Médaillés du Parisis change de main  
25. Charles Brennus, fondateur du rugby moderne

## 26. ACTUS VILLE

## 27. A VOS AGENDAS

## 30. ÉTAT CIVIL - ANNUAIRE DES SERVICES

## 31. TRIBUNE LIBRE

## 32. LE COIN DES ENFANTS

## PHARMACIES DE GARDE

*Sous réserve de modifications*

## Dimanche 6 juillet

## PHARMACIE DE LA GARE

15 Bd Charles de Gaulle  
Sannois - 01 34 23 04 13

## Dimanche 13 juillet

## PHARMACIE DU PÔLE SANTÉ

14 bis rue de la République  
Ermont - 01 34 15 77 03

## Lundi 14 juillet

## PHARMACIE DE STALINGRAD-CERNAY

35 rue de Stalingrad  
Ermont - 01 34 15 85 59

## Dimanche 20 juillet

## PHARMACIE DE L'EGLISE

5 rue du 8 mai  
Sannois - 01 39 80 70 03

## Dimanche 27 juillet

## PHARMACIE MORIN

51 rue de Paris  
Montlignon - 01 34 16 05 53

**ATTENTION** : Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont ouvertes aux **horaires de journée**. Pour les horaires de nuit, il est nécessaire de se rendre au préalable au commissariat de la Police Nationale d'Ermont (201 Rue Jean Richepin - 01 30 72 66 66) avec une pièce d'identité et l'ordonnance médicale, afin qu'ils puissent informer la pharmacie de garde de votre arrivée. En complément des informations ci-dessus, nous vous informons que l'application monpharmacie, proposée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et l'URPS Pharmaciens d'Île de France, permet d'obtenir les coordonnées des pharmacies de garde de la région, le dimanche et les jours fériés.

## Dimanche 3 août

## PHARMACIE DU BOIS JACQUES

36 avenue de Paris  
Eaubonne - 01 39 59 42 49

## Dimanche 10 août

## PHARMACIE DE L'EGLISE

5 rue du 8 mai  
Sannois - 01 39 80 70 03

## Vendredi 15 août

## PHARMACIE DU PARC

2 square Coteaux  
Franconville - 01 34 13 23 88

## Dimanche 17 août

## PHARMACIE DE STALINGRAD-CERNAY

35 rue de Stalingrad  
Ermont - 01 34 15 85 59

## Dimanche 24 août

## PHARMACIE DES PORTES DE BRANDEBOURG

13 place de la République  
Franconville - 01 34 13 12 40

## Dimanche 31 août

## PHARMACIE DU MONT D'EAUBONNE

66 avenue de Paris  
Eaubonne - 01 39 59 42 99



## NUMÉROS UTILES

- MAIRIE : 01 39 32 66 00
- SAMU : 15
- SAMU Social : 115
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- GRDF : 0800 473 333
- ERDF : 0972 675 095
- Police nationale : 01 30 72 66 66
- Police municipale : 01 34 44 04 80
- SOS médecins : 01 30 40 12 12
- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Urgences dentaires : 09 705 00 205
- Ordre des chirurgiens-dentistes : 01 39 64 42 48
- Violences femmes info : 39 19
- Allo enfance maltraitée : 119
- Harcèlement scolaire : 30 20
- Alcooliques Anonymes : 09 69 39 40 20
- (numéro cristal, appel non surtaxé)
- SOS Amitié : 01 42 96 26 26
- SOS vétérinaires : 08 36 68 99 33
- Syndicat Emeraude : 01 34 11 92 92
- (collecte des déchets)
- Dysfonctionnement éclairage public : 0801 230 515
- ou sur l'application de la Ville de Franconville

Madame, Monsieur, chers Franconillois,

**L'été est enfin là.** Et pour beaucoup, il arrive comme un vrai souffle. Après une année dense, rythmée, parfois fatigante – pour les adultes comme pour les enfants – cette pause est bien méritée.

**C'est le moment idéal pour ralentir, se retrouver, profiter des siens.** Les parents peuvent passer plus de temps avec leurs enfants, les grands-parents avec leurs petits-enfants. **Ce sont ces instants simples, partagés, qui font la richesse de l'été.**

À ceux qui partent en vacances : je vous souhaite de belles découvertes, du repos, du soleil, et du temps pour vous. Pour tous ceux qui passeront l'été à Franconville, **tout est prêt pour que la ville reste dynamique, accueillante et agréable à vivre.**

Dès le début des vacances scolaires, **la Plaine du 14 Juillet se transforme pour l'Été à Franconville** : jeux d'eau, animations, activités pour les familles, espaces de détente... Le 13 juillet, nous nous retrouverons aussi **pour le traditionnel bal populaire et le feu d'artifice.** Et tout au long de l'été, les terrains de sport, la piscine, les aires de jeux rénovées ou encore les séances de ciné plein air seront là pour offrir à chacun des **moments de plaisir, tout près de chez soi.**

Pendant que beaucoup profitent de cette trêve estivale, **la ville continue de veiller sur tous.** **La police municipale sera pleinement mobilisée** : les patrouilles seront renforcées pour prévenir les cambriolages et garantir la tranquillité de chacun. **L'Opération Tranquillité**

**Vacances est reconduite** : il suffit de signaler ses dates de départ auprès de nos agents pour qu'ils puissent organiser des passages réguliers autour des domiciles signalés.

Pendant ce temps, **les écoles feront elles aussi leur « rentrée d'été ».** Des travaux sont programmés dans plusieurs établissements pour **améliorer l'accueil, entretenir, moderniser... afin que tout soit prêt pour la rentrée de septembre.**

Je vous souhaite, où que vous soyez, un été ressourçant.

**Prenez le temps, reposez-vous, profitez de vos proches. Septembre viendra assez vite...**

Très bel été à  
Franconville

**Il s'agit du dernier édito du mandat  
2020-2026**



**XAVIER MELKI**

Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Île-de-France

Vous rencontrez un problème de distribution du Mag' ou vous voulez nous faire part de vos suggestions...

N'hésitez pas ! Adressez vos mails à [communication@ville-franconville.fr](mailto:communication@ville-franconville.fr) ou au 01 39 32 66 02

Une version audio est à votre disposition sur demande à [contact@donnemoitesyeux.fr](mailto:contact@donnemoitesyeux.fr)

PUBLICATION DE LA MAIRIE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Directrice de la publication - Marie-Christine Cavechi / Rédactrice en chef - Amélie Blandin / Rédaction et conception maquette - Emilie Laussinotte, Agnès Desvoyes, Elisabeth Decaudin, Service Communication / Crédits photos - Mairie de Franconville-la-Garenne, Freepik, Adobe Stock, Pixabay /

Impression - Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne 60200 Compiègne - Imprimé sur du papier écologique avec des encres végétales -

Tiré en 18 500 exemplaires / Dépot légal - Juillet / Août 2025



# RÉTRO *en images*



13 MAI

Rendez-vous en terrain connu  
Quartier de l'Épine-Guyon.



16 MAI

Vernissage de l'exposition de Terres et Toiles  
Espace Saint-Exupéry.



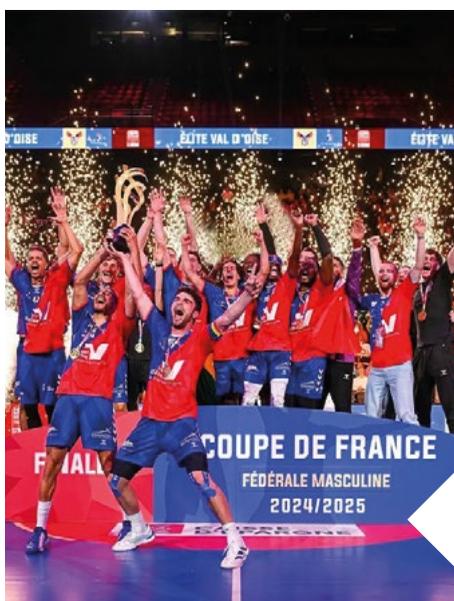
17 MAI

Conférence Parentalité sur l'entrée en 6ème  
Espace Saint-Exupéry.



17 MAI

Francofloralies organisées  
par les Conseils de quartier  
au Parc Cadet de Vaux.



17 MAI

Coupe de France Fédérale Masculine :

L'Élite Val d'Oise Handball championne de France  
avec le score de 27 à 25 face à Metz, à l'Accor Arena de Bercy.

## 18 MAI

**Finale des Championnats de France Elite d'Athlétisme par Équipe au stade Jean Rolland**  
L'Entente Franconville Césame Val d'Oise (EFCVO) championne de France avec 68 568 points !



## 18 MAI

**31ème Foire à la Brocante et aux Antiquités**  
organisée par le Comité des Fêtes devant l'Hôtel de Ville.

## 22 MAI

**Rendez-vous en terrain connu**  
Quartier de l'Hôtel de ville.



## 20 MAI

**Assemblée Générale annuelle des Conseils de quartier**  
Espace Saint-Exupéry.



## 22 MAI

**Course pour ELA** : 370 enfants du groupe scolaire Carnot remerciés par un représentant de ELA, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies pour la somme de 6 835 €, récoltée à l'occasion de la course organisée le 3 avril dernier, au stade Jean Rolland, dans le cadre de l'opération **"Mets tes baskets et bats la maladie"**.

## 24 MAI

**Forum Sport Santé de l'association ASSIR'M CSL.**



## 24 MAI

**Banquet Citoyen** sur le thème des couleurs du monde  
Espace Fontaines.

## 24 MAI

**Dictée Géante** à l'école Ferdinand Buisson.



## 24 MAI

**Concert Percu'Scène**, un spectacle de toutes les percussions du Conservatoire.  
Espace Saint-Exupéry.

## 24 & 25 MAI

**Galas du Franconville Sports de Glace**  
à la Patinoire pour les 50 ans du club.



## 27 MAI

**Rendez-vous en terrain connu**  
Quartier du Stade.

## 2 JUIN

**Orchestre et Chorale à l'Ecole** : les 50 élèves de l'école élémentaire Jules Ferry participant au dispositif en concert au Jardin du Luxembourg, à Paris.



## 3 JUIN

**Conférence Parentalité** sur l'entrée en maternelle  
Salle du Conseil à la Mairie.



## 3 JUIN

**Concert Orchestre et chorale** au collège  
Collège Epine Guyon.



## 3 JUIN

**Présentation de la Saison Culturelle 2025-2026**  
Espace Saint-Exupéry.



## 3 ET 6 JUIN

**Plantations scolaires** : plantation de fleurs dans les parterres du Parc Cadet de Vaux et du Square de l'Europe, par les enfants des écoles maternelles de la Ville, aidés par les agents des Espaces Verts.



## 6 JUIN

**Commémoration du 81ème anniversaire du Débarquement des troupes alliées en Normandie.**

# GRAND

Angle

## RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

### UNE BONNE GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE

La Chambre régionale des comptes (CRC) est une institution publique qui fait partie de l'organisation de la Cour des comptes chargée de vérifier le bon usage de l'argent public, en contrôlant régulièrement les collectivités territoriales.

Cette année, elle a évalué la gestion municipale de Franconville, sur les exercices 2019 et suivants. Son rapport d'observations a été présenté au Conseil municipal du mois de juin.

### UNE GESTION SALUÉE

La Chambre régionale des comptes souligne la solidité globale de la gestion à travers plusieurs points significatifs. Ces éléments confortent les choix politiques que la municipalité a faits : **Sobriété budgétaire, Investissements maîtrisés, Actions publiques structurées, Fiscalité raisonnable.** Extraits.



Des services publics nombreux, assurés en grande partie en régie

« La commune dispose de nombreux équipements communaux et propose un large service public à sa population qu'elle assure en grande partie en régie. »

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées inférieures aux moyennes départementale et régionale

« Des dépenses de fonctionnement inférieures à la moyenne des communes appartenant à la même strate de population »

« Les charges de gestion courante représentent 1 245 € par habitant fin 2023, soit un montant inférieur à ceux des niveaux départemental (1 300 €) et régional (14 660 €). »





## Une masse salariale inférieure à la moyenne des communes de notre strate

Après correction d'une erreur dans les calculs de la Chambre, il ressort que les charges de personnel représentent **61,56 % du budget de fonctionnement, soit moins que la moyenne de notre strate** (62%). Ce taux s'obtient en divisant la masse salariale (31 827 956€) par la charge de fonctionnement (51 704 074€), ce qui donne 61.56% et non 67%.

## Une fiscalité en-dessous de la moyenne de notre strate

« L'effort fiscal de la commune en 2023 est de 1 contre 1,26 pour la strate ce qui traduit une **pression fiscale moindre pour les habitants de la commune.** »



## Une situation financière qui permet des investissements soutenus

« **L'amélioration récente de sa situation financière, en raison notamment de l'augmentation des recettes fiscales en 2023, a conduit la commune à envisager un rythme d'investissement plus soutenu.** »



## Un engagement concret en faveur du développement durable

« **Les marchés publics de la commune intègrent de plus en plus fréquemment les objectifs de développement durable, essentiellement dans les clauses d'exécution des marchés. Leur mise en œuvre va parfois au-delà des obligations légales.** »



## Une dette saine et sécurisée

« **L'encours de dette était composé à 79 % en taux fixe, et 21 % en taux variable (dont 91 % au taux du livret A). Il ne présente pas de risque particulier, tous les emprunts sont classés en A-1 selon la nomenclature établie par la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locale.** »



## La qualité de la restauration scolaire soulignée

« **La commune se montre volontariste dans la prise en compte du développement durable en matière de restauration scolaire, qu'elle assure en régie. Elle dit avoir recours à des produits durables et de qualité, avec un minimum de produits issus de l'agriculture biologique, dans des proportions plus importantes (80% contre 50% selon les textes) et dans un calendrier plus ambitieux que ceux prévus réglementairement.** »



## DES ERREURS, DES CONTRADICTIONS ET DES RECOMMANDATIONS INADAPTÉES

Le rapport contient cependant des affirmations inexactes, des comparaisons faussées, et des recommandations parfois inapplicables.

« Le rapport sur les orientations budgétaires gagnerait à être enrichi par une présentation plus complète et homogène des engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissements. »

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est présenté à l'occasion de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires, publié sur le site internet de la commune, diffusé dans le journal municipal et présenté à nos partenaires financiers.

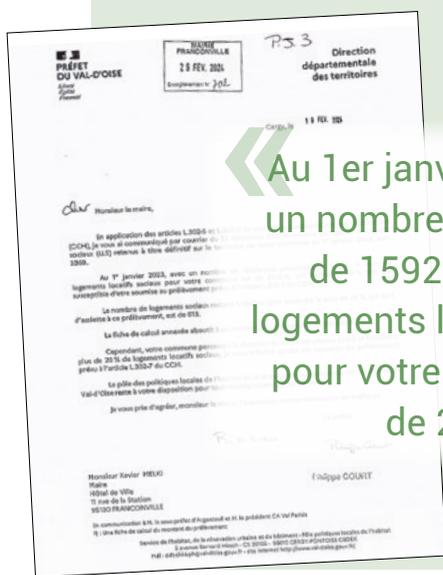
« Jusqu'en 2022, la situation financière s'est dégradée avec une capacité d'autofinancement négative [...]. Cette dégradation s'est accentuée en 2022 avec l'impact de l'inflation »

Il s'agit d'une erreur de lecture de la Chambre. La **capacité d'autofinancement (épargne brute) de Franconville est en réalité positive, au moins depuis 2014 et a augmenté de 281% entre 2014 et 2023** dans un contexte de coupes budgétaires opérées par l'Etat sur les collectivités territoriales.

**2014 : 2 275 492 € / 2019 : 3 953 959 € / 2023 : 8 682 279 €** (comptes administratifs)

« Un parc social qui constitue 19,1 % des logements de la commune. »

Dans son courrier ci-dessous, la **Préfecture du Val-d'Oise** indique que la ville de Franconville dispose de **21,15%** de Logements Sociaux.



« Au 1er janvier 2023, avec un nombre de résidences de 15928, le taux de logements locatifs sociaux pour votre commune est de 21,15%. »

« Insuffisante maîtrise des heures supplémentaires »

Comme cela a été indiqué à la Chambre, la hausse des heures supplémentaires provient directement des émeutes urbaines qui ont touché la commune. Ces événements ont généré près de 800h supplémentaires de notre police municipale. En leur absence, les heures hors contingents auraient diminué.

« Dans ce contexte, la commune gagnerait à renforcer son pilotage financier en formalisant sa stratégie et sa prospective financières. »

**Franconville dispose du logiciel** de perspectives financières et de gestion de la dette et des risques financiers utilisé par beaucoup de collectivités pour optimiser le suivi des emprunts, garantir la conformité réglementaire et améliorer leur pilotage financier. Ce logiciel permet une meilleure maîtrise de la dette, une anticipation des risques et une aide à la décision budgétaire. **Coût par an : 958,77€**

« La Chambre relève qu'une des pièces mentionnées dans la réponse n'a pas été transmise, malgré les relances opérées auprès de l'ordonnateur. »

La commune précise que ce tableau a été **envoyé le 3 décembre 2024** sur la plateforme de la CRC dans le cadre des observations provisoires. Ce tableau a été renvoyé à **nouveau le 11 mars 2025**

« La commune n'a pas défini de stratégie relative au développement durable par l'élaboration d'un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER), prévu à l'article L. 2111-3 du code de la commande publique »

**La commune n'est pas soumise à cette obligation** car son niveau d'achats est inférieur au seuil de 50M€HT.

« En matière numérique, la commune n'a pas formalisé de stratégie numérique responsable, même si l'obligation ne s'impose qu'aux communes de plus de 50 000 habitants. »

**La commune n'est pas soumise à cette obligation** car elle compte moins de 50 000 habitants.

« La Chambre demande donc à la commune de s'assurer de la transparence et de l'accessibilité de la totalité des documents budgétaires et informations financières, au sein d'une rubrique aisément identifiable de son site internet »

La commune ne comprend pas cette remarque car une rubrique spécifique et aisément identifiable **figure bien sur son site internet : menu / ma mairie / budget**

« Le Centre Municipal de Santé, installé depuis 1982, regroupe une équipe pluridisciplinaire dans les domaines médical, paramédical et dentaire. Fin 2022, il comptait 15 praticiens, 9 personnels paramédicaux et 12 personnes administratifs et d'entretien. Avec près de 30 500 actes médicaux dispensés en 2022, le Centre de Santé offre un service public majoritairement en direction des administrés, qui représentent 60 % de la clientèle, et des habitants des communes avoisinantes (23% environ). Contrairement à la recommandation de la chambre lors du précédent contrôle, la commune supporte intégralement le coût total de fonctionnement du Centre de Santé, la commune n'ayant pas proposé aux communes d'origine de la patientèle, de contribuer aux charges nettes de fonctionnement, estimées pour ces dernières à 643 750 € pour la période 2019-2023. »

**La commune rappelle à la Chambre que la politique de santé publique est du ressort de l'Etat.** Elle ne saurait donc être tenue responsable, ni voir ses choix de gestion remis en question, alors qu'elle **compense, seule, ces manquements.**

La commune précise qu'il n'est pas d'usage que les villes se « refacturent » l'utilisation de leurs biens et services (usure des voiries, usure des gymnases, du théâtre, du cinéma, administrés voisins dans nos associations...) et que certains franconillois profitent également des services des communes voisines.

Franconville reçoit également de nombreuses personnes d'autres communes pour réaliser, par exemple et à la place de l'Etat, des **documents d'identité**, alors que les compensations perçues par celui-ci ne couvrent pas les coûts réels.

## DES RECOMMANDATIONS UTILES DONT CERTAINES ONT DÉJÀ ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Certaines recommandations, effectivement pertinentes, ont déjà été mises en œuvre et les autres seront rapidement appliquées :

- le **Rapport Social Unique** a été présenté en Conseil Municipal dès décembre 2024,
- les délibérations sur les **IHTS et logements de fonction** sont en cours de rédaction et seront mises à jour dans les mois à venir,
- le travail de mise à jour de l'**inventaire patrimonial** est engagé,
- une meilleure intégration des **rapports des syndicats (SEDIF...)** sera assurée dans nos rapports budgétaires,
- la **conception budgétaire en matière d'investissement** fera l'objet d'une évolution de forme pour une meilleure clarté.

## EN CONCLUSION

À la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, il ressort que la commune est gérée avec **sérieux, anticipation et méthode.**

Nos choix sont assumés, y compris ceux qui visent à compenser les désengagements de l'État, sans alourdir la fiscalité ou encore à retarder des obligations discutables comme la conversion

complète de son parc automobile à l'électrique.

En revanche, **la commune ne peut accepter que l'action de la municipalité soit déformée par des erreurs non corrigées, des comparaisons inexactes ou des obligations mal interprétées.**

En ville

# Un été à Franconville

## SOUS LE SIGNE DE LA NATURE

Qui dit saison estivale, dit « *Un été à Franconville* » ! L'évènement, très apprécié des Franconvillois, se tiendra du 5 juillet au 7 août, Plaine du 14 Juillet, du mardi au samedi de 16h à 21h. L'occasion de partager d'agréables moments en famille ou entre amis. Découvrez le programme !

Les vacances d'été tant attendues par les écoliers sont enfin arrivées ! Pour profiter comme il se doit de cette saison estivale, l'animation phare « *Un été à Franconville* », qui permet aux Franconvillois de profiter pleinement du soleil, de se détendre, de se rafraîchir, prend ses quartiers du 5 juillet au 7 août, Plaine du 14 Juillet. Cette année, elle est placée sous le signe de la nature et de l'environnement. Des ateliers éco-responsables seront notamment proposés.

Autour de l'incontournable plage de sable fin et de l'espace détente et jeux, de nouvelles structures gonflables sont installées cette année, pour le bonheur des plus jeunes ! Tout l'été, des animations sportives et culturelles seront organisées par les associations et structures de la ville.

Les plus grands ne sont pas en reste, avec, pour la troisième année consécutive, la présence d'un bar associatif géré par « *La Petite vague* », situé à gauche de l'entrée. Enfin, afin de se détendre en famille, entre amis ou entre voisins, des jeux de Mølky et de pétanque sont prévus sur place.



### UNE BUVETTE ASSOCIATIVE

Comme les deux années précédentes, l'association « *La Petite Vague* » propose, en partenariat avec la Ville, un espace buvette et petite restauration en soirée, du jeudi au samedi de 19h à 22h30 (réservé aux plus de 18 ans).

**Renseignements sur place.**

**A noter : pour régaler les petits et les grands, un confiseur est également présent Plaine du 14 Juillet.**

### DE NOUVELLES STRUCTURES GONFLABLES

Au total, ce sont 8 structures qui sont installées, dont 6 nouvelles ! En effet, si la cible géante et la pataugeoire de la mer sont de retour, une nouvelle installation géante de 51m est proposée, sous la forme d'un gigantesque parcours d'obstacles, pour les plus de 6 ans !

Les plus jeunes peuvent profiter d'une arène jungle, ainsi que d'un kit de motricité, dès l'âge de un an !

**Parmi les autres structures gonflables disponibles : un toboggan escargot, un mini plouf, et un toboggan géant.**

## DES ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Tout au long de l'été, des animations culturelles et sportives, animées par les associations et structures de la Ville, sont proposées **selon le planing ci-dessous**.



## LA GRANDE DICTÉE DES VACANCES

Comme les années précédentes, une grande dictée permettra aux volontaires, dans la bonne humeur, de tester leurs connaissances orthographiques **le mercredi 9 juillet à 19h**.

## UN ACCÈS RÉSERVÉ POUR LES PLUS PETITS

Tous les mardis et jeudis matin, de 10h à 12h, l'accès est réservé aux assistantes maternelles agréées, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap (enfants et adultes).



# Planning des activités



### Sam. 5 juillet

Journée d'ouverture

18h-19h : Kuduro

18h-19h : Krav Maga / Boxe Birmane

### mar. 8 juillet

16h-18h : Rugby

18h-19h : Kuduro

18h-20h : Tai-chi-chuan

### mer. 9 juillet

10h-11h30 : Pilates

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

18h-20h : Tai-chi-chuan

19h : Dictée de l'été

### jeu. 10 juillet

16h-18h : Rugby

18h-19h : Kuduro

18h-20h : Tai-chi-chuan

### ven. 11 juillet

10h-11h30 : Pilates

17h-19h : Atelier jeux  
de sociétés

18h-20h : Tai-chi-chuan

### sam. 12 juillet

18h-19h : Kuduro

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### mar. 15 juillet

16h-18h : Rugby

### mer. 16 juillet

17h : Atelier fabrication  
lotion anti-moustique

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### jeu. 17 juillet

16h-18h : Rugby

### ven. 18 juillet

17h-19h : Atelier jeux  
surdimensionnés

### sam. 19 juillet

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### mar. 22 juillet

16h-18h : Rugby

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### mer. 23 juillet

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### jeu. 24 juillet

16h-18h : Rugby

17h : Atelier Beewrap

### ven. 25 juillet

17h-19h : Atelier jeux  
de société

### sam. 26 juillet

18h-19h : Krav Maga /  
Boxe Birmane

### mar. 29 juillet

16h-18h : Rugby

### mer. 30 juillet

18h-19h : Krav Maga / Boxe Birmane

### ven. 1er août

17h-19h : Atelier jeux surdimensionnés

### Jeu. 7 août

17h-19h : Atelier jeux de société



### Informations pratiques :

**Du 5 juillet au 7 août.**

**Du mardi au samedi de 16h à 21h  
Plaine du 14 Juillet**

Gratuit, réservé aux Franconvillois, inscription préalable obligatoire sur le Portail Famille (justificatif de domicile et carte d'identité des enfants à fournir).

Le récépissé de validation de l'inscription sera demandé à l'accueil du site pour la remise du bracelet d'entrée.

Pour les grands-parents accompagnant leurs petits-enfants, une autorisation parentale est obligatoire, ainsi que pour les enfants à partir de 11 ans souhaitant venir seuls.

Possibilité d'apporter jeux de plage, poufs, sièges et parasols, sans oublier l'indispensable protection solaire et les bouteilles d'eau. Maillot de bain obligatoire pour les jeux d'eau.

**Renseignements : 01 34 15 20 27**

### Comment vous y rendre ?

Cars Lacroix N°3003/3049, 9519b et N154.  
www.cars-lacroix.fr

**Accès piétons :** Rue de l'Épine-Guyon ou par le Boulevard Rhin et Danube.

**Stationnement :** parking de la piscine et du CSL.



## CINE Plein Air

Dans le Parc de la Mairie, en partenariat avec le Ciné Henri Langlois.



« Le Lorax »

le vendredi 4 juillet  
à 21h30

diffusion du film à 22h30

« M. Peabody & Sherman »

le vendredi 29 août  
à 20h30

diffusion du film à 21h30



### Le mot de Frédéric Lépron

Adjoint au maire  
Politique de la ville



Comme chaque année, nous sommes nombreux à attendre « Un été à Franconville » l'un des événements phares de la période estivale (du 5 juillet au 7 août.)

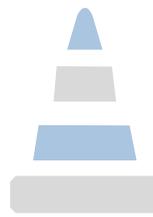
En ces temps incertains, plus que jamais, les gens ont besoin de s'évader du quotidien, de se reposer, de se ressourcer... Un été à Franconville reste ce moment festif où les gens se retrouvent et discutent, où l'importance du vivre ensemble prend tout son sens ; ainsi sont conviées sur la Plaine du 14 juillet toutes les générations avec comme seuls mots d'ordre la détente et le farniente...

Il nous faut privilégier ces rares moments, et chaque nouvel été nous en donne l'opportunité, avec des surprises à chaque fois présentes...

Bienvenue à « Un été à Franconville ».

# POINT

Travaux



## LES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

Chaque année, la Ville profite de la fermeture de ses écoles durant les vacances d'été pour procéder à des travaux de mise aux normes et d'embellissement afin d'accueillir au mieux les élèves et les équipes pédagogiques à la rentrée.

### Ecole maternelle Bel Air

La Ville souhaite procéder à la mise en place d'un auvent dans la cour de l'école afin de permettre aux parents récupérant leurs enfants de pouvoir s'abriter en cas de mauvais temps. Elle en profitera également pour installer des brise-vues le long des clôtures actuelles pour protéger les enfants des regards des passants et leur offrir ainsi un environnement sécurisé et serein. La Ville créera également dans l'office restauration une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) qui permettra d'assurer un renouvellement constant de l'air et contribuera à maintenir une atmosphère saine.

**Coût des travaux : 46 710,99€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 5 838,87€

Une surprotection thermorétractable sur la toiture terrasse sera également installée, afin d'épouser parfaitement les formes du toit, créant ainsi une barrière étanche contre la pluie et les intempéries. Il s'agit d'une mesure très efficace qui permettra d'obtenir une étanchéité optimale de la toiture.

**Coût des travaux : 5 820€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 727,50€



©Agence Engasser & associés - @Catherine Blanche

### Ecole maternelle de l'Épine-Guyon

Dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Epine-Guyon et plus précisément des travaux du réfectoire et de l'office de l'établissement à compter de cet été, la Ville va faire procéder à l'installation d'un réfectoire provisoire (élémentaire) en blocs modulaires au niveau du plateau extérieur du gymnase Epine-Guyon.

Des livraisons par transporteur lourd et grue mobile seront nécessaires depuis la rue du Docteur Roux et du parking du gymnase Epine-Guyon afin de pouvoir manœuvrer et installer les bâtiments modulaires jusqu'au plateau extérieur du gymnase.

A ce titre et afin de garantir la sécurité des biens et des personnes pendant les interventions : **Du lundi 18 août au mercredi 20 août 2025**

- La rue du Docteur Roux sera fermée à la circulation de 07h30 à 18h de la rue des Petits Champs jusqu'à la rue des Grands Noyers dans sa section à sens unique, sauf riverains et services de secours.
- Le parking du gymnase Épine-Guyon sera neutralisé et interdit au stationnement.
- Le stationnement sera interdit rue des Grands Noyers depuis l'intersection rue des Grands Noyers /rue du Docteur Roux jusqu'au n° 4 rue des Grands Noyers (rive gauche), pour permettre la manœuvre en marche arrière du transporteur.



# TRAVAUX Point



## Groupe scolaire Carnot

Les travaux de réhabilitation des circulations de l'école élémentaire Carnot s'achèveront cet été. La troisième et dernière phase des travaux concernera le 1er étage côté gauche : nouvelles cloisons coupe-feu, réfection de la peinture et des sols, remplacement des éclairages et des faux-plafonds.

**Coût des travaux : 73 811,11€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 9 226,38€

Afin de faire cesser les infiltrations de manière durable, la Ville installera également une surprotection thermoretractable sur la toiture de l'office restauration et de l'accueil de loisirs. Cette solution technique consiste à poser une grande bâche thermoformée.

**Coût des travaux : 23 400€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 2 925€

## Groupe scolaire Ferdinand Buisson

La Ville va procéder à la mise en place d'éclairages LEDS dans les circulations, les classes ainsi que dans les dortoirs. La mise en place de ce type d'éclairage permettra de réduire les consommations d'électricité ainsi que le coût de maintenance. Les menuiseries extérieures de l'office restauration seront aussi remplacées.

**Coût des travaux : 73 052,71€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 9 169,07€



## Ecole élémentaire Jules Ferry

Après avoir effectué le réaménagement des circulations du 1er étage de l'école élémentaire Jules Ferry à l'été 2024, la Ville va entamer la seconde et dernière phase des travaux. Il s'agit de procéder à la réfection des peintures et des sols, à la mise en place d'éclairage LEDS et de nouvelles cloisons coupe-feu, ainsi qu'au remplacement des faux-plafonds.

**Coût des travaux : 142 809,96€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 17 851,25€

L'ensemble des menuiseries extérieures du RDC seront également remplacées.

**Coût des travaux : 167 820,77€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 20 977,59€



## Groupe scolaire Bertin

La Ville, soucieuse de la sécurité des élèves, profitera de l'été pour remplacer le système de sécurité incendie (SSI) par un dispositif plus moderne et performant.

**Coût des travaux : 25 842,36€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 3 230,29€

## DES TRAVAUX AU CSL

Le CSL fait l'objet de constantes rénovations.



### Salle de judo

La salle de judo ainsi que les vestiaires/douches vont faire peau neuve. Toutes les fenêtres seront changées et des travaux de peinture et de remplacement de sol seront également effectués.

**Coût des travaux : 62 579,21€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 10 358,52€

### Salle omnisports

Les anciens gradins vont être repeints.

**Coût des travaux : 20 289,01€ TTC**

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 2 536,12€



### Espace Fontaines

L'auvent va être remplacé.

**Coût des travaux : 50 978,50€ TTC**

Subvention sollicitée auprès de la CAF  : 21 241€

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise  : 7 684,81€



### Travaux de voirie Chemin des Pommiers Saulniers

Les travaux consisteront en la réfection de la couche de roulement (hors trottoir) de l'ensemble du linéaire du Chemin des Pommiers Saulniers et en la remise à neuf des équipements de ralentissement (un plateau surélevé, îlot médian et deux coussins berlinois en béton préfabriqué).

**Coût des travaux : 244 414,20€ TTC**



### Conservatoire

Suite à un dégât des eaux et à diverses infiltrations dues à des pluies abondantes en début d'année, la Ville va procéder cet été à de multiples réparations au Conservatoire : remplacement des dalles de moquette de la circulation et réfection des peintures, réfection du parquet (ponçage et vitrification) et d'un mur de l'auditorium, des cloisons, des peintures.

Des travaux de drainage et d'étanchéité par l'extérieur seront également entrepris.

L'ensemble de ces travaux seront pris en charge par les différents assureurs.

## EFFECTUER LES BONNES DÉMARCHES POUR SES TRAVAUX

Pour effectuer des travaux à votre domicile, il est primordial de bien se renseigner en amont, afin de réaliser les bonnes démarches auprès du Service Urbanisme. En fonction des projets, différentes procédures sont à suivre.

### Coupe ou abattage d'arbre

Au cas par cas car certaines zones sont protégées.  
A vérifier auprès du Service Urbanisme.

### Modification de la toiture sans changement de la hauteur

Déclaration préalable.

### Création d'une fenêtre de toit, ou d'une lucarne

Déclaration préalable.

### Annexes, abris de jardin, garages...

Déclaration préalable si la construction est inférieure à 20m<sup>2</sup>, permis de construire au-delà.

### Ravalement de façade, isolation par l'extérieur

Déclaration préalable.

### Pose ou changement de portail ou de clôture

Même pour un changement d'aspect : déclaration préalable.

### Pose de pompes à chaleur, VMC sur la façade

Déclaration préalable.

### Changement ou création de fenêtre ou de porte-fenêtre

déclaration préalable.

### Construction d'une piscine

Non-couverte ou avec une couverture de moins d'1m80, pour les bassins entre 10m<sup>2</sup> et 100m<sup>2</sup> : déclaration préalable.

Couverte de plus d'1m80, ou non-couverte de plus de 100 m<sup>2</sup> : permis de construire.

permis de construire.

Pour les bassins de 10m<sup>2</sup>, pas de dossier à déposer (les règles du PLU doivent cependant être respectées).

**Pose de panneaux photovoltaïques**  
Déclaration préalable.

**Démolition d'une construction**  
Permis de démolir

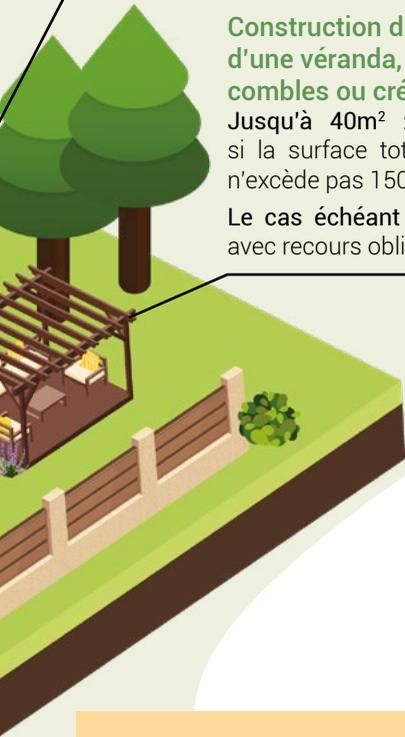
**Création d'une terrasse**

- Non couverte de plain-pied : pas de déclaration.
- Couverte ou non, de plus de 60 cm de haut, inférieure à 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable.
- Couverte ou non, de plus de 60 cm de haut, supérieure à 20 m<sup>2</sup> (y compris pour un carport ou une pergola) : permis de construire.

**Construction d'une extension, pose d'une véranda, aménagement de combles ou création d'un étage**

Jusqu'à 40m<sup>2</sup> : déclaration préalable, si la surface totale de votre habitation n'excède pas 150 m<sup>2</sup>.

Le cas échéant : permis de construire, avec recours obligatoire à un architecte.



## GLOSSAIRE

**Déclaration préalable de travaux :** concernent tous les petits travaux ou modifications sur une construction existante (changement de fenêtres, pose d'une véranda...) + petite extension.

**Permis de construire :** concernent toutes les constructions nouvelles de plus de 20 m<sup>2</sup>, ainsi que les changements d'utilisation avec modification de façade.

## LA DÉMARCHÉ À SUIVRE :

- Avant de déposer une demande, il est nécessaire de se renseigner auprès du Service Urbanisme pour connaître ce qui est réalisable ou pas. Chaque cas est particulier, il faut dans un premier temps s'assurer que le PLU (Plan local d'urbanisme) soit respecté (aucune dérogation n'est possible).
- Le dossier doit ensuite :
  - être déposé au Service Urbanisme. Gratuit, seules les photocopies sont à la charge du demandeur (voir avec les Service Urbanisme pour le nombre d'exemplaires à fournir).
  - Ou être déposé sur la plate-forme GNAU accessible depuis le site internet de la commune.

Attention, le Service Urbanisme n'est pas en charge de la conception des projets, mais du respect du Code de l'Urbanisme et du règlement du PLU.

Délai d'instruction :

- 1 mois pour une déclaration préalable
- 2 mois pour un permis de construire sur maison individuelle.
- 3 mois pour les autres permis

Attention, s'il manque une pièce au dossier, un courrier d'incomplet vous est envoyé dans le premier mois. Le délai d'instruction est suspendu et repart au point de départ dès réception des documents demandés.

- La fin des travaux est également à déclarer au Service Urbanisme, qui dispose d'un délai de trois mois pour une visite de conformité (document obligatoire en cas de vente).

Renseignements : Service Urbanisme

01 39 32 74 29 – urbanisme@ville-franconville.fr

## Le mot de Alain Verbrugghe

Adjoint au maire - Urbanisme



« Il est très important de déposer son dossier le plus tôt possible, afin d'effectuer ses travaux dans de bonnes conditions. Dans le cas contraire, des sanctions financières et pénales peuvent être engagées. Le Service Urbanisme et/ou la Police Municipale ont la possibilité de faire stopper des travaux entrepris sans autorisation. Régulièrement, des contrôles sont effectués par les services dans les différents quartiers de la ville. Un procès-verbal d'infraction peut être dressé par des agents assermentés, puis envoyé au Procureur de la République pour procédure judiciaire. En plus d'une amende, une démolition peut être ordonnée.

Il est toujours possible de régulariser sa situation, mais attention dans ce cas de figure, la taxe d'aménagement est doublée.

En cas de doute, le Service Urbanisme se tient à votre disposition. »



@kralenimges.com

## PERMIS DE LOUER, MODE D'EMPLOI

Expérimentée depuis 2019 par l'agglomération Val Parisis, et généralisée depuis le 1er novembre 2022, l'autorisation préalable de mise en location qui vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé, s'applique sur plusieurs secteurs de Franconville.

**C**réé en 2014 par la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), le permis de louer permet aux communes de soumettre la mise en location de logements définis dans un périmètre à autorisation. Il a comme objectifs de protéger les futurs locataires, lutter contre l'habitat indigne, et éviter la dégradation des bâtiments. Il permet également d'apporter des conseils et des points de vigilance pour la préservation ou l'amélioration du logement. A Franconville, ce dispositif est géré par la Communauté d'agglomération Val Parisis.

**Communauté d'Agglomération Val Parisis**  
271 chaussée Jules César - 95250 Beauchamp

Les services concernés ont un mois pour instruire les demandes complètes, visiter le logement, et notifier la décision d'autorisation simple, d'autorisation sous réserve de travaux, ou de refus de mise en location. L'agrément délivré est valide jusqu'à la prochaine remise en location (et doit donc être renouvelé en cas de changement de locataire), et doit être joint au bail. Il devient caduc s'il n'y a pas de mise en location du logement dans les deux ans suivant la délivrance du permis de louer.

### QUI EST CONCERNÉ ?

**L'**obligation d'autorisation préalable de mise en location concerne les logements locatifs privés situés dans les périmètres fixés par délibération du Conseil communautaire, livrés depuis plus d'un an (voir carte des rues concernées à Franconville ci-dessous). A savoir : les logements loués dans le cadre de colocation sont inclus dans le dispositif.

### COMMENT OBTENIR CETTE AUTORISATION ?

**L**a procédure est entièrement gratuite pour le propriétaire. Le formulaire peut être complété en ligne sur [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr), ou envoyé par courrier simple à la Communauté d'agglomération, assorti des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

#### LES RUES CONCERNÉES :

Rue de la Tour (N°1 à 11) / Rue Maurice Dalesme (N°10 à 12) / Chaussée Jules César (N°101 à 131) / Rue du Plessis-Bouchard (N°146 à 148) / Place de la République (N°5 à 21) / Rue du Parc (N°6 au 16) / Rue de la Station (N°78 ter à 84 et du N°89 au 93) / Rue du Général Leclerc (N°84 à 92 / N°204 à 220 / N° 224 à 244 et N°269 à 289) / Rue Henri Barbusse (N°9 à 23) / Rue Cadet de Vaux / Ruelle de la Fontaine des Boulangers

#### LES RÉSIDENCES CONCERNÉES :

Résidence du Moulin / Résidence des Vergers / Résidences de l'Épine-Guyon / Résidence du Parc

### QUELLES SONT LES SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENT ?

Si vous louez sans autorisation, ou malgré le refus de la Communauté d'agglomération, vous êtes passible d'une amende jusqu'à :

- 5 000 € en cas de mise en location sans demande d'autorisation.
- 15 000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de 3 ans.
- 15 000 € en cas de mise en location en dépit d'un refus de mise en location.

Scannez le QR code pour consulter le plan des rues concernées et faire votre demande d'autorisation de mise en location en ligne.



# Jumelage

## JUMELAGE UNE DÉLÉGATION FRANCONVILLOISE À MŁAWA

M. le Maire, accompagné de Sabrina Fortunato et de Claire Le Berre, Adjointes au Maire ainsi que de Jacques Ducrocq, Conseiller municipal chargé du Jumelage, se rendront du 10 au 14 juillet à Mława, ville polonaise jumelée avec Franconville depuis 2023.

### UNE VISITE AMICALE ET TRIPATITE À MŁAWA.

**D**urant quatre jours, la délégation franconvilloise se rendra dans la ville polonaise, accompagnée de ses homologues de la ville jumelée allemande Viernheim. L'objectif est de faire connaissance avec la nouvelle équipe municipale de Mława et d'envisager avec elle les façons de favoriser les échanges entre leurs citoyens et les membres de l'association Rencontres Villes Jumelées de Franconville. Cette visite sera aussi l'occasion pour la délégation d'assister au festival annuel « *Days of Mława* » (« *Les journées de Mława* ») organisé par la commune. Il a lieu chaque année aux alentours du 13 juillet, et célèbre l'anniversaire de l'octroi des droits de ville à Mława en 1429. Parmi les festivités : un concert des stars de la scène musicale polonaise, ainsi que la Foire de St. Adalbert, au cours de laquelle, entre autres, les artisans et fabricants régionaux proposent leurs produits. Depuis plusieurs années, une exposition de voitures tunées y attire des passionnés d'automobile de tout le pays.

### DEUX VILLES AMIES

**F**ranconville est jumelée avec Viernheim depuis 1966. En 2022, la ville allemande fait appel à Franconville pour accompagner Mława dans l'accueil des Ukrainiens réfugiés suite à la guerre qui fait rage. Franconville organise alors deux collectes au profit des Ukrainiens accueillis dans la ville polonaise. Des liens se tissent vite entre les deux municipalités. De cette rencontre est né un Jumelage, officialisé le 30 avril 2023.

### DE FUTURS PROJETS AVEC L'ASSOCIATION RENCONTRES VILLES JUMELÉES

**C**ette visite à Mława a pour but de permettre d'organiser de futurs échanges avec Rencontres Villes Jumelées : « *Notre objectif est de nous rendre à notre tour en Pologne très prochainement. Nous souhaiterions vraiment qu'il y ait des échanges avec Mława, comme nous le faisons depuis de nombreuses années avec Viernheim. C'est toujours intéressant de découvrir d'autres cultures.* », détaille Nathalie Lemoine, la Présidente de l'association.

### 30 000 HABITANTS

**S**ituée à environ 120 kilomètres de la capitale de la Pologne, Varsovie, Mława compte 30 000 habitants. La ville est un centre industriel et économique en développement dynamique, dominé par des entreprises du secteur de l'électronique, de l'alimentation, de la construction et des services.

### DE JEUNES UKRAINIENS EN VISITE À FRANCONVILLE

Parallèlement à cette visite, de jeunes Ukrainiens de la ville de Slavoutych seront accueillis cet été à Franconville. L'objectif de ce séjour étant d'offrir à ces jeunes une parenthèse après 3 années de guerre dans leur pays.

MŁAWA



VIERNHEIM



FRANCONVILLE

## JOURNÉE MONDIALE DU JEU D'ÉCHECS DES INITIATIVES À TOUS LES NIVEAUX

La Journée mondiale du jeu d'échecs a lieu tous les ans le 20 juillet. L'occasion de mettre en lumière toutes les initiatives franconvilloises liées à cette discipline, reconnue comme un sport à part entière, en France, depuis 2000.

### UNE CLASSE DE CP S'INITIE AUX ÉCHECS

**C**oncentration, gestion des émotions, mémoire, respect des règles... Les bénéfices des échecs sont nombreux. Partant de ce constat, Mme Beggas, enseignante à l'école La Source a initié pendant l'année scolaire ses élèves de CP à ce jeu de stratégie : « **Je constate d'année en année une baisse de la concentration, ainsi que celle de la capacité à mémoriser. Jouant moi-même aux échecs, et mes enfants ayant été inscrits à l'Echiquier de Franconville, je me suis dit qu'il s'agissait d'un bon moyen de les aider** » explique-t-elle.

L'initiation a débuté au mois d'octobre, à raison de deux séances par semaine : « **Nous sommes allés étape par étape, pièce par pièce. Au fur et à mesure, les enfants ont commencé à jouer avec toutes les pièces pour qu'enfin, certains parviennent à faire échec et mat !** », précise Mme Beggas. « **Il y a beaucoup de bienfaits sur les élèves, j'ai effectivement noté une nette amélioration au niveau des mathématiques, surtout sur la recherche de stratégie : rechercher les meilleurs coups possibles pour atteindre un résultat. Je suis très fière d'eux** », ajoute-t-elle. Une de ses élèves s'est d'ailleurs déjà inscrite au club d'échecs de la ville et beaucoup d'autres souhaiteraient s'y inscrire pour la rentrée prochaine.



### UNE INITIATION AUX ÉCHECS POUR TOUS LES CM1 DE LA VILLE

**D**epuis trois ans, l'Echiquier de Franconville intervient dans toutes les classes de CM1 des écoles de la ville. Chaque année, ce sont environ 24 classes et 600 élèves qui sont concernés par ce dispositif. « **Cette initiation se déroule sur 10 séances d'une heure. Ludique et intensive, elle permet à tous les enfants de découvrir le jeu d'échecs** », explique Jérôme Appendino, le Président du club d'échecs. « **Dans certaines classes, les enseignants poursuivent la pratique en autonomie, en mettant les échiquiers à disposition pendant les temps libres** », poursuit-il. Certains élèves s'inscrivent même ensuite à l'Echiquier de Franconville.

### Le mot de Claire Le Berre



**Adjointe au maire** - Affaires scolaires, Enfance et Restauration

« **Les échecs en milieu scolaire ont de nombreux bénéfices, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la concentration, le renforcement de la mémoire, le développement de la logique et du raisonnement, le renforcement de la capacité à résoudre des problèmes... Ces interventions permettent aux enfants de découvrir une nouvelle discipline. Ils peuvent ainsi ensuite, s'ils le souhaitent, continuer la pratique au sein de l'association d'échecs Franconvilloise** »



@storyset



## L'ECHIQUIER DE FRANCONVILLE, L'UN DES PLUS GRANDS CLUBS DE FRANCE

L'Echiquier de Franconville, qui regroupe toutes les villes de l'Agglomération du Val Parisis, compte actuellement 510 adhérents, répartis entre 190 adultes et 320 jeunes, ce qui le place dans le top 10 des clubs français en nombre de licenciés. « **Nous comptons de plus en plus d'adhérents, notamment depuis le Covid, car beaucoup de personnes ont appris à jouer aux échecs pendant le confinement. La participation féminine est également en hausse.** », précise le Président du club.

TOUS LES PROFILS ET LES CATÉGORIES SONT REPRÉSENTÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION :



### LOISIRS

enfants dès 6 ans, adultes et seniors souhaitant apprendre, progresser ou simplement jouer en convivialité.

### COMPÉTITION

le Club est engagé au plus haut niveau : Nationale 1 (équivalent de la deuxième division française) chez les Adultes, les Jeunes et les Féminines.



Cette année, une jeune compétitrice, Lucie Estine-Charbonnel, s'est classée 4e aux championnats de France, dans la catégorie des moins de 20 ans.

## Les chiffres

Au total, la Fédération française des Echecs comptabilise près de 78 966 licenciés en France (chiffre de 2025), dans 927 clubs (chiffre de 2024).

« L'Echiquier de Franconville, [...] compte actuellement 510 adhérents : 190 adultes et 320 jeunes. »

Pour en savoir plus: [www.franconville-echecs.com](http://www.franconville-echecs.com) / 06 81 07 83 02  
(Possibilité de rejoindre le Club tout au long de l'année)

illustrations : @pikisuperstar @storyset





## L'ASSOCIATION DU CERCLE DES MÉDAILLÉS DU PARISIS CHANGE DE MAIN

Après des années d'engagement au sein du Cercle des médaillés du Parisis, qui œuvre à mettre en lumière les bénévoles, Huguette Audefroy passe le relais à Pascale Racine.

Une vie d'engagement pour le bénévolat. Huguette Audefroy, Présidente du Cercle des Médaillés Jeunesse et Sports et de l'Engagement Associatif du Parisis depuis 2010, passe le flambeau à Pascale Racine, ancienne directrice des Sports de la Ville. « **Elle a fait énormément pour Franconville, pour les jeunes, pour les associations sportives, en toute discrétion** », explique cette dernière.

C'est en 1961 qu'Huguette Audefroy s'installe à Franconville. Maman de deux enfants souhaitant pratiquer une activité sportive, elle décide d'œuvrer pour le sport franconvillois, soutenue dans son action par Raymond, son époux. Dès 1976, elle crée le Cercle d'Escrime, tout en siégeant au sein des instances dirigeantes du Basket Club Franconville Plessis-Bouchard. « **Dès lors, son engagement sera sans faille de cette date jusqu'à nos jours, avec de nombreux mandats au Comité Départemental Olympique et Sportif, au Comité Départemental des Médaillés Jeunesse, Sports et de l'Engagement associatif, à l'OMS (Office Municipal des Sports), comme Présidente des Jardins familiaux depuis leur création, et à la tête du Cercle des Médaillés du Parisis depuis 2010 après en avoir été secrétaire et trésorière** », ajoute Pascale Racine.

Pour toutes ces années d'engagement, Huguette Audefroy se verra remettre successivement la Médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif en 2012, puis la Plaque Fédérale Grand Or en 2016. Également médaillée d'or, Pascale Racine, qui prend donc la suite, est également très investie dans la vie associative franconvilloise, notamment au Ciné Henri-Langlois, ainsi qu'au groupement des directeurs des Sports du Département. « **A la présidence du Cercle des Médaillés du Parisis, je souhaiterais en particulier relancer les sorties culturelles et conviviales, un peu à l'arrêt depuis le COVID. En 2019, nous nous étions rendus au Musée Olympique de Lausanne, avec les membres des différents cercles médaillés du Val D'oise.** », explique-t-elle. Du changement, mais dans la continuité.

### UNE MÉDAILLE RÉPUBLICAINE RÉCOMPENSANT LE BÉNÉVOLAT

Créé en 1989, le Cercle des Médaillés du Parisis, basé à Franconville regroupe 18 communes. Il permet d'aider les licenciés ou les adhérents de différentes associations, en les accompagnant pour la constitution

de leur dossier de demande de récompenses, notamment la Médaille « **Jeunesse, Sports et Engagement associatif** » seule reconnaissance républicaine pour le bénévolat, créée par Gaston Doumergue en 1929, auprès du Ministère des Sports. « **Dans un premier temps, les jeunes bénévoles peuvent obtenir une Lettre de félicitations. Sachant que sur un CV, les employeurs y prêtent attention. Ensuite, la Médaille comporte trois échelons : le bronze pour 6 ans d'engagement, l'argent au bout de 10 ans, et l'or après 15 ans** », précise Pascale Racine.

*Merci à Huguette Audefroy pour son investissement durant toutes ces années, et tous nos vœux de réussite à Pascale Racine !*

### Le mot de Sabrina Fortunato

Adjointe au maire

Sport, Associations sportives, Handicap



À l'heure où Mme Huguette Audefroy prend un retrait bien mérité, à travers ces quelques mots je souhaite lui dire qu'elle a incarné avec constance et discrétion les valeurs de dévouement, de mémoire et de solidarité.

Bénévole infatigable au service des autres depuis plusieurs décennies, Mme Audefroy laisse une empreinte forte, celle d'une femme profondément investie dans la vie associative et le lien intergénérationnel.

Je la remercie très sincèrement pour l'ensemble de son action et leur souhaite, à elle comme à son époux, de continuer à savourer cette nouvelle étape de vie avec la sérénité et la bienveillance qui les ont toujours guidés, entourés de l'estime et de l'affection qu'ils inspirent.

# CHARLES BRENNUS, FONDATEUR DU RUGBY MODERNE

**A l'occasion de la finale du Top 14, qui a eu lieu le samedi 28 juin au Stade de France, coup de projecteur sur Charles Brennus, enterré à Franconville, père du rugby moderne et fondateur du Bouclier qui porte son nom, soulevé chaque année par le gagnant du Championnat de France de la discipline.**

**C'**est le fondateur du rugby moderne. Charles Brennus, de son vrai nom Brennus Ambiorix Crosnier (son père était admiratif des Gaulois), **repose au cimetière de Franconville**. Son pseudonyme est passé à la postérité car ce maître-graveur a réalisé en 1892 le bouclier de Brennus, qui récompense chaque année le vainqueur du Championnat de France de rugby, et sur lequel sont gravés les noms de tous les clubs vainqueurs de la finale du Top 14.

Né à Châteaudun le 30 novembre 1859, Charles Brennus déménage très vite avec ses parents à Paris, car son père est militaire. Devenu maître-graveur rue Chapon, dans le 3e arrondissement de la capitale, il pratique de nombreux sports comme le cyclisme, l'athlétisme et le rugby. En 1895, il fonde même un club consacré au ballon ovale, le SCUF (Sporting Club Universitaire de France), qui existe toujours. Jusqu'en 1914, il mène un travail considérable au sein de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques. Sur les terrains de rugby, il arbitre des matchs d'importance et a un rôle déterminant dans l'organisation des premières rencontres internationales de la discipline. En 1920, il devient Président d'honneur de la Fédération française de Rugby. Il meurt au Mans, chez sa fille, le 23 décembre 1943. C'est à Franconville, où il vécut jusqu'en 1914 et où sa femme et son fils étaient enterrés qu'il sera inhumé le 4 janvier 1944.

Sa tombe restera pendant 34 ans une modeste pierre dévorée par les herbes folles, avant que la Fédération française de Rugby (FFR) ne la rachète et ne la rénove en 1980. C'est Jacques Tapon, joueur et secrétaire du Franconville Rugby Club (FRC) qui a fait le lien avec les instances du rugby : **« J'ai appris que la concession arrivait à expiration. J'ai effectué des recherches aux archives départementales de Pontoise pour retrouver ses descendants. J'ai appris qu'il avait une arrière-petite-fille médecin. Nous l'avons sollicitée. J'ai également contacté le SCUF, le club de rugby créé par Brennus. Comme j'étais également membre du CIFR (Comité d'Île-de-France de Rugby), je côtoyais son président, Bernard Lapasset. Nous avons ainsi fait les démarches pour que la tombe soit remise en état conjointement avec la FFR, le CIFR, le club et la mairie de Franconville. Son inauguration en 1981 a eu lieu en présence de nombreux représentants du rugby français »**, explique-t-il. Une réplique du fameux Bouclier a été installée sur la pierre tombale. Elle est accompagnée de l'inscription suivante, en lettres dorées : **« Charles Brennus, père du rugby français »**.

Jacques Tapon possède de nombreux trésors liés à ce dernier : acte de naissance, photos d'époque, emplacement exact de sa demeure franconvilloise...

**« Pour nous, Charles Brennus, c'est la représentation du rugby moderne. Marc Schweitzer, notre président, a été enterré il y**

**a un mois dans le même cimetière. Il repose donc non loin de lui, ils pourront continuer à parler rugby... »**, conclut Boris Schneerson, le secrétaire du Paris Rugby Club.

Il y a deux ans, la Ligue d'Île-de-France de rugby avait lancé un appel aux dons pour la création d'une sculpture (comme deux bras qui brandissent le trophée) réalisée par le sculpteur Thierry Courtadon. **« Elle est actuellement en cours de finalisation, et devrait être installée à la rentrée »**, précise Thierry Alliéssse, le Président de la Ligue Régionale de Rugby. **« Avec le SCUF, nous souhaiterions dorénavant organiser une cérémonie d'hommage à Charles Brennus tous les ans, sur le modèle de ce que font les anglo-saxons »**, ajoute-t-il.

## BOUCLIER DE BRENNUS



**D'**une hauteur d'1 mètre de haut pour 75 centimètres de large, Le bouclier de Brennus est composé d'un disque de cuivre de 52 centimètres de diamètre, fixé sur une planche en bois. Les motifs de sa décoration sont des pommes Calville, les fruits préférés de Louis XIV !



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

**D**urant vos congés et/ou absences prolongées, la Police Municipale met en place l'opération Tranquillité Vacances. Les policiers municipaux assurent des patrouilles régulières à des horaires aléatoires devant les maisons et les appartements dont les occupants sont absents. Ils s'assurent que votre habitation n'a pas été visitée, en vérifiant notamment toutes les ouvertures.

Afin de bénéficier du dispositif, déclarez vos dates de congés au poste de Police Municipale, au 9, rue d'Ermont, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou directement sur le site de la ville, au plus tard trois jours avant votre départ.

- Horaires d'ouverture de la Police Municipale :**
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h et de 13h à 17h.
  - Les mercredis et samedis de 8h à 12h.

Accueil téléphonique : 01 34 44 04 80

En 2024, 109 demandes ont été déposées à la Police Municipale.

## UN BILAN DE PRÉVENTION SANTÉ AU CMS

**L**es infirmières du Centre Municipal de Santé peuvent réaliser un bilan de prévention santé, mis en place par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) depuis 2024. Il concerne les patients appartenant aux quatre tranches d'âges suivantes :

- 18-25 ans
- 45-50 ans
- 60-65 ans
- 70 -75 ans

Ce dispositif à objectif préventif se nomme « **Mon bilan prévention** », il s'agit d'un temps d'échange personnalisé qui permet d'aborder les habitudes de vie (alimentation, activité physique, addictions et usages à risque...) et les antécédents médicaux personnels. Il a pour but d'identifier

### La mairie recrute

**Animateur  
ATSEM**  
Agent de restauration collective  
Agent de pause méridienne

Plusieurs postes à pourvoir pour septembre 2025

Envoyez un CV à [DRH@ville-franconville.fr](mailto:DRH@ville-franconville.fr)

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur [www.ville-franconville.fr](http://www.ville-franconville.fr) ou en scannant le QR code



des facteurs de risque de maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires...), de faire le point sur les dépistages et les rappels de vaccination... Il dure entre 30 et 45 minutes. Ce bilan de prévention ne se substitue pas à une consultation mais peut dépister d'éventuels problèmes de santé. L'infirmière pourra alors orienter le patient vers un médecin.

**Entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie, ce bilan permet de devenir acteur de sa santé.**

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de l'infirmier du CMS par téléphone au 01 39 32 66 33.

## MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

01 39 32 66 09 - PROGRAMMATION



### Horaires d'été du 7 juillet au 31 août :

- **Mardi** : 10h-12h30 / 14h-18h
- **Mercredi** : 10h-13h / 14h-19h
- **Jeudi** : 14h-18h
- **Vendredi** : 14h-18h
- **Samedi** : 10h-13h / 14h-18h

**Fermeture exceptionnelle les 15 et 16 août.**

Prolongation des prêts pendant la période estivale : empruntez tout l'été et rendez vos prêts jusqu'au 27 septembre si vous le souhaitez !

### Bibliothèque de rue du 4 juillet au 29 août

Les bibliothécaires viennent à votre rencontre les valises chargées de trésors et s'installent dans le Parc Cadet de Vaux. Venez lire, jouer et écouter des histoires !

Animations gratuites et ouvertes à tous, organisées en partenariat avec les services municipaux de la commune et dans le cadre de la manifestation Partir en livre du 18 juin au 20 juillet sur le thème « **Les animaux et nous** » par le Centre National du Livre (CNL).

**Tous les jeudis de 10h à 12h dans le Parc Cadet de Vaux, dans le cadre d'Un été à Franconville.**

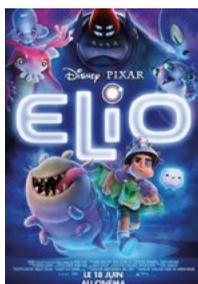


En juillet, le Bibliobus sillonne la ville et s'arrête périodiquement dans les quartiers pour prêter des livres, revues, BD, DVD...

Consultez le planning du mois de juillet ici



## CINÉ HENRI LANGLOIS À L'AFFICHE ...



### Horaires été de la piscine

#### Du 30 juin au 6 juillet :

Lundi/Mercredi/Jeudi : 10h-20h  
Mardi/Vendredi : 10h-21h  
Samedi : 9h-12h/14h-19h  
Dimanche : 9h-12h/14h-18h

#### Du 7 juillet au 24 août :

Lundi/Mercredi/Jeudi/Samedi : 10h-20h  
Mardi/Vendredi : 10h-21h  
Dimanche et jours fériés : 9h-19h

Fermeture pour vidange du lundi 25 août au vendredi 5 septembre inclus (réouverture le samedi 6 septembre à 9h).

La patinoire rouvrira ses portes le vendredi 5 septembre, à l'occasion de la traditionnelle Nuit de la Glisse, de 19h45 à minuit.

**Entrée gratuite pour les Franconvillois.**



©Freepik

### Horaires été du CSL

Du 7 juillet au 24 août de 8h à 22h (Jusqu'à 20h les dimanches et les jours fériés)



## LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

### du 13 Juillet

Les traditionnelles festivités du 13 Juillet, organisées dans le cadre de la Fête nationale, auront lieu, comme les années précédentes, au Bois des Eboulures, dans une ambiance festive et dansante.

La soirée débutera dès 19h, avec une distribution gratuite de nappes et de lampions. Possibilité de pique-niquer sur place, ou d'acheter de quoi se restaurer grâce à la présence de deux food-trucks. **Attention : les bouteilles en verre et les objets coupants sont interdits.**



De 20h30 à 23h15, 3 DJ pour un set endiablé qui fera danser petits et grands. Puis place au feu d'artifice sur le thème 20 000 lieues sous les mers qui illuminera le ciel de magnifiques couleurs !



## Journée du Chien

Envoyez vos plus belles photos !

A l'occasion de la deuxième édition de la Journée du Chien, qui aura lieu le **samedi 27 septembre**, un concours photo est organisé, sur le thème : « **Le chien et l'enfant** »

Profitez de vos vacances d'été pour faire votre plus belle photo et envoyez-la à (taille minimum de 1 Mo) :

[Mag.franconville@ville-franconville.fr](mailto:Mag.franconville@ville-franconville.fr)

Le gagnant remportera un portrait imprimé de sa photo, ainsi que la possibilité de la voir illustrer l'affiche de l'édition 2026 !

Comme l'année dernière, le vote aura lieu pendant l'évènement. Le lauréat sera annoncé dans la foulée.

*A vos appareils photos !*

### VEN 4 JUI. CINÉ EN PLEIN-AIR

« **LE LORAX** » (P11)

22h30 - Parc de la Mairie

### DU 5 JUILLET AU 7 AOÛT UN ÉTÉ À FRANCONVILLE (P8)

de 16h à 21h du mardi au samedi - Plaine du 14 Juillet

### DU 7 AU 11 JUILLET STAGE MULTI-ACTIVITÉS GYMNiques DE L'ALBONAISE

de 9h à 17h - Pour les adhérents et les non-adhérents du Club. Programme adapté à tous les niveaux, de l'initiation au perfectionnement, et à tous les profils, avec des encadrants qualifiés. **Inscriptions avant le 1er juillet.** [albonaiegymanstiquefranconville@outlook.com](mailto:albonaiegymanstiquefranconville@outlook.com)  
A partir de 7 ans. 195 € adhérents / 245 € non-adhérents.

### DIM 13 JUILLET FÊTE NATIONALE

19h - au Bois des Eboulures

### VEN 29 AOÛT CINÉ EN PLEIN-AIR « M.PEABODY & SHERMAN » (P11)

21h30 - Parc de la Mairie



### DIM 31 AOÛT 81ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE FRANCONVILLE

10h15 : Briqueterie Bordier, Montigny-les-Cormeilles  
11h : Ancien Cimetière de Franconville  
11h30 : Arrêt devant la plaque du Général Leclerc

## ..... DU CÔTÉ DES MAISONS DE PROXIMITÉ \*Gratuit sous réserve d'une adhésion aux Maisons de proximité, et d'une inscription préalable. ....

**ESPACE FONTAINES** - 01 34 15 20 27

**MAR 8 JUIL. ATELIER DÉBROUILL'ART**  
« TRAIT PORTRAIT – MON PORTRAIT  
IMAGINAIRE » à partir de 7 ans.

**JEU 17 JUIL. BALADE ET PIQUE-NIQUE**  
Au Parc Schlumberger (Cormeilles-en-Parisis).

**MAR 5 AOÛT « HIT HIP HOP CLASSIC  
PARADE »**  
Pique-nique et spectacle à la Base de loisirs de Cergy.  
Pour tous.

**JEU 7 AOÛT BALADE ET PIQUE-NIQUE**  
Coulée verte du Rû de Liesse (Saint-Ouen-l'Aumône).

**MER 13 AOÛT JOURNÉE DANS LES AIRS**  
Matin Micro-folie autour de l'aviation et après-midi  
visite guidée du Musée de l'air et de l'espace.  
Tout public.

**ET BIEN D'AUTRES ACTIVITÉS...**



### DES STAGES DE RÉVISION FIN AOÛT À L'ESPACE FONTAINES

Afin de repartir du bon pied, l'Espace Fontaines, propose aux enfants et adolescents (du CE1 à la 3e) de reprendre les apprentissages pour une rentrée réussie, les 25, 26 et 27 août. Des ordinateurs et des tablettes leur seront mis à disposition pour accéder à l'application Maxicours.

**MAISON DE L'EUROPE** - 01 34 15 20 27

Accueil enfants à la Maison de la Mare des Noues : du 18 au 22 août et du 25 au 29 août.

**MAISON DE LA MARE DES NOUES** - 01 34 14 37 15

## ..... CCAS – SENIORS - 01 39 32 67 77 .....

**JEU 31 JUIL. JOURNÉE À BERCK-SUR-MER**

**Départs :** A 6h45 au CSL, A 7h à la Mairie  
**Retour :** Départ de Berck-sur-Mer vers 18h  
Transport pris en charge par le CCAS (hors restauration).  
Inscriptions avant le 21 juillet, directement au CCAS,  
Rue de la Tour Prolongée, ou par téléphone  
**Places limitées.**

### LE CONSEIL DES SENIORS SE RENOUVELLE !

Vous êtes Franconillois, avez 60 ans et plus, des projets plein la tête et êtes disponibles en journée ? Le Conseil des seniors se renouvelle au mois d'octobre. Vous pourrez déposer votre candidature entre le 1er et le 19 septembre 2025 auprès du CCAS.

**Plus d'informations dans le magazine de septembre.**  
**Renseignements au 01 39 32 66 96**

## DES PLACES DISPONIBLES POUR LE SÉJOUR AU PUY DU FOU ET À TERRA BOTANICA

Des places sont encore disponibles pour le séjour prévu au Puy du Fou et Terra Botanica du 18 au 20 septembre.  
Plus d'information Mag de mai 2025 et par téléphone : 01 39 32 67 77.



Samedi  
**6**  
septembre  
10h-18h  
au **CSL**  
Rond-point Rhin et Danube

# FORUM

des associations

# ANNUAIRE DES SERVICES



## ACCUEIL MAIRIE : 01 39 32 66 00

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h. Mercredi et Samedi : de 8h30 à 12h

Régie municipale : 01 39 32 67 12

Etat Civil/Cimetière : 01 39 32 74 31  
etat.civil@ville-franconville.fr

Cartes d'identité et Passeport : 01 39 32 74 31

Elections/Recensement militaire : 01 39 32 74 31

Centre Communal d'Action Sociale  
(fermé les jeudi après-midi) : 01 39 32 67 77

Service scolaire : 01 39 32 67 48

Service enfance : 01 39 32 66 44

Guichet unique : 01 39 32 65 91

Petite enfance (préinscriptions et suivi des dossiers de demande) : 01 39 32 74 34  
preinscription.creche@ville-franconville.fr

Service Jeunesse : 01 34 14 84 84  
service.jeunesse@ville-franconville.fr

Commerce développement économique : 01 39 32 67 24

Conseils de quartier : 01 39 32 67 26

Hygiène et santé : 01 39 32 66 59  
SHCS@ville-franconville.fr

Service urbanisme : 01 39 32 74 29  
urbanisme@ville-franconville.fr

Direction des services techniques (pôle voirie) :  
01 39 32 66 64

Service communication : 01 39 32 66 02

Service culture : 01 39 32 66 05

Conservatoire : 01 39 32 68 43  
conservatoire@ville-franconville.fr

Service des Sports : 01 39 32 67 14  
sports@ville-franconville.fr

Police municipale : 01 34 44 04 80

Centre Municipal de Santé : 01 39 32 66 01



## MAIRIE ANNEXE : 01 34 15 64 50

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h  
Mercredi et Samedi : de 8h30 à 12h

Cartes d'identité et Passeport : 01 39 32 74 31

Logement : 01 39 32 65 87

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

18/02/2025 Hella HASNAOUI  
15/04/2025 Selena FORT  
18/04/2025 Anaëlle THÉZÉNAS  
23/04/2025 Safa JAHANZEB  
23/04/2025 Selena SUAREZ MOREIRA  
29/04/2025 Lilia MERZOUQUI  
29/04/2025 Lois THILLAY THEODORE  
02/05/2025 Maëlie BAPTISTE  
03/05/2025 Nantenin COULIBALY  
05/05/2025 Layann LEDOGARD  
06/05/2025 Anas CHOUDER  
06/05/2025 Aylin ÇAGLAR  
15/05/2025 Leïana KHELOUFI  
17/05/2025 Théo NGUYEN  
14/04/2025 Malek ABBASSI  
14/04/2025 Sandro GADOUD  
15/04/2025 Talyah COLONNETTE NIRO  
15/04/2025 Mayrone COLONNETTE NIRO  
15/04/2025 Imany KANOUTÉ  
16/04/2025 Noah FOFANA LOPEZ

### MARIAGES

02/05/2025 M. Nicolas THORE et Mme Diane GUERBER  
03/05/2025 M. Ravinderan SELVARATNAM et Mme Mathushalini RASATHURAI

03/05/2025 M. Youssouph BARRY et Mme Nogaye THIAO  
03/05/2025 M. Zakaria SAIDI et Mme Mariam BEHTAT  
10/05/2025 M. Xavier GROUSSELLE et Mme Aurélie ESNAULT  
17/05/2025 M. Pascal LIBERSA et Mme Christine DURAND  
23/05/2025 M. Mohammed BEN YAHYA et Mme Cheima BOUSAÏDI  
24/05/2025 M. Massinissa DJERROUD et Mme Lina TIZI  
24/05/2025 M. Hocine AIT MAMMAR et Mme Ingrid USTAAGLU  
24/05/2025 M. Romain ROUGEMONT et Mme Amira DHIF ALLAH  
24/05/2025 M. Franck BOURGEGAIS et Mme Francine LORIOT  
30/05/2025 M. Oumar BARRY et Mme Fatiha BENASID  
31/05/2025 M. Michaël PARMENTIER et Mme Sandrine YONCOURT  
31/05/2025 M. Emmanuel BICHON et Mme Patricia CLAUDE  
31/05/2025 M. Victorien RAIDRON et Mme Jessica DIAS

### DÉCÈS

30/04/2025 Jean-Paul IMHOF  
01/05/2025 Patricia BERTRAND née DAIRON  
01/05/2025 Souassi CHERGUI  
08/05/2025 Marie-Luce CAPLAIN  
11/05/2025 Lassaad ABASSI  
14/05/2025 Claude MALDENT  
17/05/2025 Loïc MENANT  
18/05/2025 Jean-Luc MAYENOBE  
18/05/2025 Embarek MECHHOUR  
18/05/2025 Leila TIGHIOUARET  
25/05/2025 Thérèse PELLEGRIN née RAUFFLET  
26/05/2025 Yolande PAUL née GÉRACI  
27/05/2025 Jacqueline GUENNE née LA PORTA  
28/05/2025 Monique PERROT née DAMON  
22/04/2025 Roger EVRARD  
23/04/2025 Huguette STABILE née PINEAU  
24/04/2025 Dora BROJTMAN née CYMBLER  
27/04/2025 Angèle LINGET née VERLHAC  
28/04/2025 Jeannette BASTIN née D'HAYER  
28/04/2025 Edgar POPOTE

Information : « Concernant la publication des avis de naissances et de décès, il appartient aux mairies du lieu de naissance ou de décès de procéder à leur transmission. Si la publication est susceptible de paraître en retard, nous nous en excusons auprès des familles. »

## « J'AIME FRANCONVILLE » groupe conduit par Xavier Melki

*Au regard de la période préélectorale qui s'annonce, notre groupe ne publiera plus de tribune libre dans le journal de la commune à compter de septembre 2025 afin de ne pas porter atteinte au rendez-vous démocratique des élections municipales.*

## « FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE » groupe conduit par Stéphane Auboin

Dans sa tribune du mois de juin, M. Melki a invoqué des contre-vérités à propos de LFI dans le but évident de chercher à diviser notre coalition : la seule à même d'empêcher sa réélection en 2026 ! M. le Maire : vos tentatives resteront vaines, car nos formations politiques sont localement bien plus soudées et cohérentes que vous ne pouvez l'imaginer.

Au lieu de polémiquer inutilement, nous préférons saisir l'opportunité de rassurer nos concitoyens : **la gauche sera unie et déterminée à proposer aux franconillois un véritable projet constructif et alternatif.** Nous sommes conscients que la population de notre ville s'est beaucoup accrue, cependant les services à la population sont insuffisamment investis pour accompagner cette hausse. Afin de faire face à cette réalité, nous avons l'intention d'appliquer un programme ambitieux, que nous ne manquerons pas de détailler lors de la campagne qui s'annonce.

La formation de M. Melki (LR) semble avoir décidément trouvé un dénominateur commun avec les pires courants d'extrême droite du pays,

en remettant ouvertement en cause l'État de droit et certaines décisions de justice. A l'inverse, nous cherchons méthodiquement à faire émerger une société apaisée, où la satisfaction des besoins essentiels de chacune et chacun serait la priorité. Une société égalitaire où toutes les différences seraient respectées et le Vivant préservé.

En définitive, **c'est bien la famille politique de M. Melki qui cherche continuellement à produire des divisions** en stigmatisant les catégories les plus vulnérables et démunies. Tandis que **nous nous efforçons inlassablement à défendre ce que la droite s'applique à détruire en abusant de l'article 49.3 de la constitution** : le système de santé, de retraite et d'assurance chômage, l'éducation nationale, les services publics de l'énergie, des transports et des télécoms, ou bien encore la qualité de l'air, de l'eau et les écosystèmes naturels.

## « FRANCONVILLE EN ACTION ! » groupe conduit par Françoise Mendy-Lascot

Tribune non reçue

## « RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE » groupe conduit par Florent Batier

Tribune non reçue

# des enfants

NOUVEAU

# c'est l'été!



**1** Pilou aime peindre en été !

Aide Pilou à relier les taches par couleur. Attention, les lignes ne doivent ni se croiser ni se superposer et doivent TOUTES être traversées.



**2** Pilou a ramassé des coquillages dans le sable. Un seul est unique. Sauras-tu le retrouver ?



**3** Mots fléchés : Aide-toi des dessins pour remplir les cases

